

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
21-23 boulevard du Roy René
13617 Aix-en-Provence principal cedex

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE
21-23 boulevard du Roy René
13617 Aix-en-Provence principal cedex

Ce bilan scientifique a été conçu afin que soient diffusés rapidement les résultats des travaux archéologiques de terrain. Il s'adresse tant au service central de l'Archéologie qui, dans le cadre de la déconcentration, doit être informé des opérations réalisées en régions (au plan scientifique et administratif), qu'aux membres des instances chargées du contrôle scientifique des opérations, aux archéologues, aux élus, aux aménageurs et à toute personne concernée par les recherches archéologiques menées dans sa région.

Les textes publiés dans la partie « Travaux et recherches archéologiques de terrain » ont été rédigés par les responsables des opérations, sauf mention contraire. Les avis exprimés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Le SRA s'est réservé le droit de réécrire ou condenser tout texte jugé trop long.

Ce volume diffusé à titre gratuit ne peut être vendu. Sa reproduction sur tout support – même partielle – est soumise à autorisation du ministère de la Culture (DRAC PACA – SRA).

*Illustration de couverture : Aix-en-Provence. Fouilles préventives place des Prêcheurs
Cliché : Christian Hussy (MC/DRAC PACA – SRA)
Montage : Michel Olive (MC/DRAC PACA – SRA)*

Coordination : Xavier Delestre, Gabrielle Vitali

*Mise en page : Isabelle Marin (Les Netscripteurs)
Traitement des illustrations fournies par les auteurs : Christian Hussy, Michel Olive
Cartes : Christian Hussy*

ISSN 1240-8662 © 2018

MINISTÈRE DE LA CULTURE

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 7

Table des matières

Préface	9
Avant-propos	11
La Commission territoriale de la recherche archéologique Sud-Est Bilan annuel	13
Résultats scientifiques significatifs	19
Tableau de présentation générale des opérations autorisées	22
Travaux et recherches archéologiques de terrain	23
ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE	23
Tableau des opérations autorisées	23
Carte des opérations autorisées	24
Allemagne-en-Provence. Notre-Dame	25
Beaujeu. Le Chastelas	26
Castellane. Petra Castellana	26
Digne-les-Bains. Gombert, le village	28
Forcalquier. Tour de l'Évêque	29
Le Lauzet-Ubaye. Les Rameaux	30
Le Lauzet-Ubaye/Saint-Vincent-les-Forts. Entre les dolmens du Villard et des Rameaux	30
Mane. Le prieuré de Salagon	31
Méailles. Grotte du Pertus II	33
Moustiers-Sainte-Marie. Lac de Sainte-Croix	34
Moustiers-Sainte-Marie. Plage de Font-Collomb	35
Oraison. Notre-Dame-du-Thor	36

Senez. Cathédrale	37
Senez. PCR « Senez et son territoire aux périodes historiques »	38

HAUTES-ALPES 41

Tableau des opérations autorisées	41
Carte des opérations autorisées	42
L' Argentière-la-Bessée. Château de l'Argentière (Argenterie)	43
Étoile-Saint-Cyrice. Église de Saint-Cyrice	44
Gap. Place Saint-Arnoux	45
Laragne-Montéglin. Place de l'Église	47
Montmaur. Rue des Granges – Maison Fugier	47
La Roche-des-Arnauds. Chartreuse de Bertaud	48
Saint-Martin-de-Queyrières. Église Saint-Martin	49
Ventavon. Tumulus du Beynon	49

ALPES-MARITIMES 51

Tableau des opérations autorisées	51
Carte des opérations autorisées	52
Antibes. Place Nationale – Tranche 3	53
Antibes. Place du Général-de-Gaulle, av. Aristide-Briand, bd Chancel, rue des Frères-Olivier	54
Antibes. ZAC Marenda-Lacan	55
Biot. Quartier Saint-Philippe	56
Carros. Chemin de l'Escas de Nouguié	56
Caussols. Chemin du Bois Béranger	57
Caussols. Notre-Dame de Calern – La Celle	57
Isola. Place Vieille (prolongation)	58
Menton. 41 Porte de France	59
Nice. Rue Ségurane et caserne Filley	59
Nice. Caserne Filley	61
Nice. Colline du Château	62
Nice. Grotte du Lazaret	63
Roubion. Cime de la Tournerie	65
Saint-Jeannet. 725 route métropolitaine 18	67
Tende. Gravures rupestres de la région du mont Bego	67
Tende. Minière de Vallauria	69
La Tour-sur-Tinée. Territoire communal	71
Tourrettes-sur-Loup. 900, chemin de Saint-Martin	71
Valbonne. Grotte Aéris	72
Vence. Chagall	73
Vence. Parvis de la chapelle des Pénitents Blancs	73

BOUCHES-DU-RHÔNE 75

Tableau des opérations autorisées	75
Carte des opérations autorisées	79
Aix-en-Provence. Actualité de la recherche	81
Aix-en-Provence. Cathédrale Saint-Sauveur	82
Aix-en-Provence. Chapelle Notre-Dame-de-Consolation	84

Aix-en-Provence. 8, rue d'Entrecasteaux	86
Aix-en-Provence. 1, avenue Georges Brassens	88
Aix-en-Provence. Place des Prêcheurs et abords	89
Aix-en-Provence. Centre hospitalier – Extension bâtiment nord	90
Aix-en-Provence. Église Saint-Jean-de-Malte	91
Aix-en-Provence. 4, avenue Henri Pontier	92
Aix-en-Provence. 1, allée de la Bastide des Cyprès	93
Aix-en-Provence. Jardin de Grassi	94
Aix-en-Provence. PCR « Archéologie environnementale de la vallée de l'Arc... »	95
Aix-en-Provence. Avenue Philippe Solari	96
Aix-en-Provence. Place Verdun et Prêcheurs	97
Aix-en-Provence. 7 ter, rue Mignet	100
Aix-en-Provence. Combles de l'hôtel Maynier d'Oppède	102
Alleins. Jonquerolles (avenue du 14 Juillet 1789)	104
Alleins. Pierrefeu (B 1035)	105
Alleins. Jardinet-Pierrefeu (B 1626)	105
Alleins. 298, chemin du Vallon de Gipan	105
Arles. Hôtel d'Arlatan	106
Arles. Carte archéologique du Rhône dans la traversée d'Arles	106
Arles. Rues du Palais, de la Place, du Sauvage et du Forum	107
Arles. Enclos de la Verrerie – 4, place Léopold Moulias	107
Arles. Dépotoir urbain de Trinquetaille	110
Aubagne. 1120, route de Gémenos – Le Camp de Sarlier	111
Auriol. Quartier Les Artauds – Berges de l'Huveaune	113
Les Baux-de-Provence. Les Bringasses	113
Bouc-Bel-Air. 64 bis, avenue du Pin - Porte Rouge	115
Bouc-Bel-Air. 509, avenue des Noyers	115
Bouc-Bel-Air. Chemin de Sauvecanne (CE 75)	116
La Bouilladisse. Élargissement de l'A52 – Section Pas-de-Trets – Pont-de-l'Étoile	117
Châteaurenard. 8 et 10, rue Parmentier	118
Cornillon-Confoux. La Ferrage, route de Saint-Chamas	119
Ensuès-la-Redonne. Chemin de Val de Ricard	120
Fontvieille. Castrum de Montpaon	120
Fos-sur-Mer. L'Hauture	122
Gémenos. 1055, Chemin du Puits	124
Istres. Allée des Pins	124
Marseille. 22, rue Jean-François Leca	124
Marseille. 1, rue du Rempart	127
Marseille. 10, place de Bougainville	128
Marseille. Avenue de la Panouse	128
Marseille. Rue Paradis (entre Canebière et place Estrangin)	129
Marseille. Jardin des Vestiges – Port antique	130
Marseille. 11, rue de la Vieille Tour (abords tour des Trinitaires)	130
Marseille. Boulevard de la Corderie	132
Marseille. PCR « La mort moderne et contemporaine à la lumière de fouilles récentes... »	134
Marseille. Ancienne bastide Flotte de la Buzine	135
Martigues. Route des Laurons	136
Martigues. 65, rue des Laurons	136
Meyrargues. La Plaine (tranches 1 et 2)	137
Les Pennes-Mirabeau. Rue de la Tuilerie	138
Les Pennes-Mirabeau. ZAC du Plan Neuf, Plan-de-Campagne	138
Peynier. Chemin du Bâtard	139
Peyrolles-en-Provence. Centre ancien	139

Peyrolles-en-Provence. Les Rivaux	140
Rognes. La Mignarde	140
Rognes. 157, chemin de Versailles (1 et 2)	141
Rousset. La Marnière	141
Le Rove. Chemin des Coulets	143
Saint-Mitre-les-Remparts. Saint-Blaise (secteur ecclésial B – Castelvevre)	144
Saint-Mitre-les-Remparts. Saint-Blaise (Prolongation de l'acte 2017-72)	145
Saint-Rémy-de-Provence. Cimetière des Juifs (AT 14)	146
Saint-Rémy-de-Provence. 4 avenue Antoine de la Salle	146
Saint-Rémy-de-Provence. Hôtel de Sade – cour ouest	146
Saint-Rémy-de-Provence. Enfouissement ligne HT (plateau de la Caume)	147
Salon-de-Provence. Les Gabins	147
Tarascon. Saint-Gabriel – Les Caussettes	147

VAR 149

Tableau des opérations autorisées	149
Carte des opérations autorisées	151
Bras. Chapelle Notre-Dame-de-Bethléem	153
Brignoles. Parc solaire du Canadel	154
Carnoules. L'enclos	154
Le Castellet. Le Plan (zone B)	155
Le Castellet. Le Plan – Terrain B	156
Châteaudouble. Territoire communal	157
Collobrières. Crête des Martels	157
Comps-sur-Artuby. Les Prés de Laure	158
Comps-sur-Artuby. La Baume de Monthiver	159
Correns, Cotignac, Montfort-sur-Argens. Opération de prospection des zones brûlées	161
Cotignac. Chapelle Saint-Martin	161
Cuers. Pas Redon, rues Marc Chagall et Jean Aicard	162
Fréjus. École Les Oliviers	162
Fréjus. Stade Pourcin, avenue du XV ^e Corps – Tranche 1, phase 2 (tribunes)	163
Fréjus. 19, allée des Arcades	163
Fréjus. Butte Saint-Antoine	164
Fréjus. 47, place Formigé	164
Fréjus. 269, rue du Pigeonnier	165
Hyères. Colline du Château	165
Hyères. Le Château	166
Lorgues. Rue des Climènes, Les Jardins 2	167
Roquebrune-sur-Argens. Saint-Pierre	167
Saint-Maximin-la-Sainte-Baume. Place Malherbe	168
Saint-Maximin-la-Sainte-Baume. Plaine de Saint-Maximin et domaine de Sceaux	170
Saint-Maximin-la-Sainte-Baume. Clos de Roques 2	171
Saint-Tropez. 12, rue A. Grangeon – Maison de retraite « Les Platanes »	172
Sanary-sur-Mer. Chemin des Roches	173
Solliès-Pont. ZAC Les Laugiers Sud	174
Solliès-Toucas. École maternelle	174
Toulon. Rue des Boucheriest	176
Tourves. Rues Hoche, Rouguière, Pasteur et Ledru-Rollin	178
Le Val. Chapelle Notre-Dame-de-Pitié	178
Vinon-sur-Verdon. Pèbre (lots 1 et 2)	180

Tableau des opérations autorisées	181
Carte des opérations autorisées	183
Apt. Place Carnot	185
Avignon. ZAC Bel Air	187
Avignon intra-muros. Enfouissement de conteneurs	188
Avignon. Autour des Halles – Secteur « Bonneterie »	189
Avignon. Place des Corps-Saints	189
Avignon. Place Jérusalem	189
Avignon. Place Carnot	190
Avignon. Rue Félicien David	190
Avignon. Rue Victor Hugo	191
Avignon. Autour des Halles – Secteur « Bonneterie »	191
Avignon. Rue des Études	191
Avignon. Rue Paul Manivet	192
Avignon. Rue du Rempart du Rhône	192
Avignon. Rue Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	192
Beaumes-de-Venise. Castellas de Durban	193
Bollène. ZAC Pan Euro Parc, RD n° 8 (Le Nogeiret)	194
Caromb. La Combe	196
Cavaillon. 227, avenue Georges Clemenceau	197
Cavaillon. Les Vergers, allée Romain Baud	198
Cavaillon. 61, place Maurice Bouchet	199
Entraigues-sur-la-Sorgue. Échangeur C4, Le Clapier	200
L'Isle-sur-la-Sorgue. 7, quai de la Charité, garage Manni	200
L'Isle-sur-la-Sorgue. Chapelle des Pénitents Bleus	202
L'Isle-sur-la-Sorgue. Chapelle Saint-Andéol de Velorgues	203
L'Isle-sur-la-Sorgue. Chapelle latérale de l'église des Cordeliers	204
L'Isle-sur-la-Sorgue. 1, 3, 5, rue de la Truite	206
Méthamis. Les Auzières	207
Monieux. Aven des Planes	209
Monieux. Coulet des Roches	209
Orange. 147, avenue de Lattre de Tassigny	211
Orange. La Violette	212
Orange. 195, Ancienne Route du Grès	213
Châteauneuf-du-Pape, Mornas, Orange, Piolenc. PCR « Territoires celtiques et romains... »	214
Châteauneuf-du-Pape, Malaucène, Monieux, Murs, Orange, Sault. Mines et carrières de silic... »	215
Orange. Le Lampourdier, carrière Delorme	216
Orange. Îlot de l'Ancien Hôtel de Ville	217
Pernes-les-Fontaines. Place de la Juiverie	219
Piolenc. Le Crépon Sud	220
Saumane-de-Vaucluse. Tour médiévale	222
Sorgues. PCR « Le Mourre de Sève »	224
Sorgues. Route d'Entraigues, Sève Nord	225
Sorgues. Chemin du Plan du Milieu	226
Sorgues. Rue Frédéric Gonnet	227
Vaison-la-Romaine. Rue Gaston Gévaudan	228
Vaison-la-Romaine. 54 bis, cours Taulignan	229
Vaison-la-Romaine. Avenue Hector Berlioz	229
Vaison-la-Romaine. PCR « Inscriptions latines de Narbonnaise »	230

OPÉRATIONS INTERDÉPARTEMENTALES 235

Tableau des opérations autorisées 235

Projet collectif de recherche « Sépultures de l'âge du Fer dans les Alpes du Sud » 237

Liste des abréviations 239**Liste des auteurs et collaborateurs 241****Bibliographie régionale 245****Organigramme du Service régional de l'Archéologie 247****PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR****BILAN SCIENTIFIQUE****Préface 2 0 1 7**

Chaque région française a sa propre histoire qui n'est rien d'autre que la somme des histoires particulières des territoires urbains et ruraux qui la composent. À cette logique la région Provence-Alpes-Côte d'Azur n'échappe pas. Les clichés qui forgent son identité sont tellement forts et inscrits dans nos têtes que l'on pourrait penser au final que l'histoire de ces espaces nous est totalement connue. Or, chaque année, le travail des archéologues qui exhument des entrailles de la terre des vestiges fugaces ou spectaculaires nous apporte la preuve du contraire. Ce bilan d'activité 2017 le démontre encore une fois.

Année après année, les équipes archéologiques comblent les vides de cette histoire régionale, somme d'histoires particulières inscrites dans la terre ou cachées derrière des crépis de murs. Elles corrigent aussi des pages d'écriture pour que, pas à pas, nous percevions mieux comment les générations précédentes ont occupé et façonné ces territoires. C'est là sans doute la magie de l'archéologie, faire revivre un passé plus ou moins lointain que l'on pensait perdu à jamais. Un passé auquel nous avons la nécessité de nous raccrocher pour nous inscrire dans le présent et tracer notre avenir personnel et collectif.

Ce bilan annuel illustre toute l'importance du travail de recherche mené sur le territoire de notre région. Une activité dont les résultats se traduisent par l'ajout de nombreuses données scientifiques. L'année écoulée aura aussi été singulière avec une focalisation médiatique autour d'un dossier marseillais, résultant d'une mobilisation citoyenne.

À côté des travaux de fond engagés dans le domaine de l'anthropologie, de la dendrochronologie et sur des dossiers d'importance scientifique de portée internationale, comme celui de la grotte Cosquer, les archéologues

ont poursuivi leurs travaux en matière de conservation des collections archéologiques et de protection du patrimoine, soumis de plus en plus à des pillages archéologiques.

En livrant régulièrement les résultats de leurs recherches, notamment lors des Journées nationales de l'archéologie ou des Journées européennes du patrimoine, la communauté des archéologues offre au public la possibilité de mieux connaître et partager notre histoire. Cette communication doit aussi être l'occasion d'une prise de conscience collective que cette richesse patrimoniale est un bien collectif, fragile, non renouvelable, dont l'étude ne peut être abordée que par des personnes formées à cette discipline œuvrant au sein d'équipes souvent pluridisciplinaires. Ces notions de transmission et de sauvegarde doivent s'inscrire au cœur des préoccupations de tous les archéologues, en particulier ceux des services du ministère de la Culture, pour que tout un chacun puisse s'approprier ces connaissances.

À tous les chercheurs, que je sais fortement impliqués dans leur métier, j'adresse mes remerciements et mes encouragements pour poursuivre en notre nom leur quête de notre passé commun.



Pierre DARTOUT
Préfet de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Préfet de la zone de défense et de sécurité Sud
Préfet des Bouches-du-Rhône